



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2008/25

Le 15 août 2008

### Instance introduite par la Géorgie contre la Russie

### Demande en indication de mesures conservatoires

### La Cour tiendra des audiences publiques du lundi 8 au mercredi 10 septembre 2008

LA HAYE, le 15 août 2008. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, tiendra des audiences publiques relativement à l'instance introduite par la Géorgie contre la Russie, du lundi 8 au mercredi 10 septembre 2008, au Palais de la Paix, à La Haye, où la Cour a son siège.

Les audiences seront consacrées à la demande en indication de mesures conservatoires déposée par la Géorgie (voir communiqués de presse n° 2008/23 et 2008/24).

#### Programme des audiences

#### — Premier tour de plaidoiries

Lundi 8 septembre 2008                      10 – 13 heures : Géorgie

15 – 18 heures : Russie

#### — Second tour de plaidoiries

Mardi 9 septembre 2008                    16 h 30 – 18 heures : Géorgie

Mercredi 10 septembre 2008            16 h 30 – 18 heures : Russie

\*

**NOTE À LA PRESSE ET AU PUBLIC**

1. Les audiences publiques se tiendront dans la grande salle de justice du Palais de la Paix à La Haye, Pays-Bas. Les téléphones portables et les bips sont admis dans la salle à condition d'être éteints. Tout appareil en infraction sera temporairement confisqué.

2. Une **procédure d'accréditation** est en vigueur pour les **représentants des médias**. On trouvera des précisions sur cette procédure dans l'avis aux médias accompagnant le présent communiqué de presse.

3. Une procédure d'admission est d'application pour les **visiteurs individuels** (à l'exception des représentants du corps diplomatique) et les **groupes**. Ils sont priés de **s'annoncer au préalable** en remplissant le formulaire mis à leur disposition sur le site Internet de la Cour (à droite de l'écran, cliquer sur «Assister à une audience» sous Calendrier, puis sur «Formulaire en ligne» sous «Admission des visiteurs individuels» ou «Admission des groupes»).

4. Les comptes rendus des audiences seront publiés quotidiennement sur le site Internet de la Cour, avec un délai approprié pour la publication en ligne des traductions.

---

**Département de l'information :**

Mme Laurence Blairon, secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)  
MM. Boris Heim et Maxime Schouppe, attachés d'information (+31 (0)70 302 2337)  
Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)